



Choose France ou la France dans les choux ? **Main basse sur les semences**

Non à la dérégulation des NTG / « nouveaux OGMs »

Le 27 mars, au terme d'une rédaction collective, SUD Recherche [alertait une nouvelle fois le personnel de l'INRAE](#) sur les risques liés à la déréglementation des NTG - ou « nouveaux OGM » puis diffusait un communiqué de presse. Une proposition législative européenne vise en effet à pouvoir **autoriser sans évaluation (mais tout en pouvant les breveter) toute une catégorie de plantes issues des Nouvelles Techniques Génomiques, à pouvoir les cultiver sans traçabilité, et à commercialiser les produits qui en sont issus sans avoir à les étiqueter**. Menée au service du modèle agricole industriel, cette déréglementation est une menace de contamination et d'appropriation irréversibles pour la biodiversité sauvage et la diversité cultivée - protégée ou non par un COV (Certificat d'Obtention Végétale).

Un **vote au Parlement européen validera définitivement – ou pas, c'est notre combat** – le texte de déréglementation de ces « nouveaux OGM », que nous pourrions alors retrouver sous la forme de plantes brevetées, ni évaluées, ni étiquetées. Suite au dépôt de [16 amendements par le groupe Socialistes et Démocrates](#), ce vote a été repoussé au 17 juin.

Cette déréglementation est une double menace :

La contamination de la biodiversité sauvage et la diversité cultivée sera

« techniquement inévitable » - du propre aveu de ses promoteurs –

Et l'appropriation du vivant sera irréversible, laissée aux mains de quelques multinationales telles que Bayer-Monsanto

La dérégulation détruirait l'**exemption du sélectionneur**, aujourd'hui protégée par le COV. Elle priverait le secteur de l'agriculture biologique de la possibilité de **se prémunir contre la présence de ces séquences NTG**. Elle retirerait aux consommateurs la capacité à **choisir leurs aliments de façon libre et éclairée**, sur la composition comme sur les modes de production.

Cette modification du règlement européen fait aussi courir un énorme risque de **perte de souveraineté**, par la disparition d'un secteur économique florissant. Même les semenciers en ont pris conscience, comme en témoigne une très instructive et inédite [vidéo de la conférence "semences"](#) organisée par SEMAE et l'AGPB le 4 février 2026. La réalité de ces échanges rompt l'**unanimité de façade pro-OGM** de la « ferme France » et montre que le **secteur semencier**, à l'exception de quelques multinationales, est **opposé à l'autorisation des variétés brevetées « NTG nouveaux OGM »**. Les PME françaises ont bien analysé l'extrême concentration de la filière semences au niveau mondial. Pourquoi faire ce cadeau aux firmes chinoises et états-uniennes ? Alors qu'aucune preuve d'avancées agronomiques d'intérêt général par ces technologies n'est apportée, **pourquoi ruiner un secteur semencier gage d'indépendance**

de la France et de l'Europe (11 000 emplois en France, hors secteur public)? Où sont la prudence, la raison et le bon sens dans cette affaire ?

Le péril que représente l'autorisation de ces nouvelles variétés végétales mérite d'être mieux connu, expliqué et débattu pour un choix collectif éclairé.

Le récent et catastrophique avis de l'OEB (office européen des brevets), au profit de Monsanto, cette fois sur le [patrimoine génétique du soja](#), nous donne déjà un aperçu du danger pour le bien commun : **une exclusivité permettant à quelques acteurs de faire main basse sur le vivant**, sans même assurer de meilleures capacités de réponse aux changements globaux que celles offertes jusqu'à présent par la diversité des options de sélection végétale déjà existantes.

Lors du point presse organisé par la DG INRAE à Paris le 29 mars ([Potentiel et limites des nouvelles techniques d'édition du génome](#)), tous les **risques du passage au régime des brevets** ont été clairement notifiés. Il n'y a donc aujourd'hui **AUCUNE bonne raison de précipiter la décision publique en changeant la loi sur les OGM**.

Pour nourrir sans détruire. l'Europe doit défendre son secteur semencier et voter l'exception culturelle.

Nous sommes clairement ici face à des visions du monde et du fonctionnement des sociétés humaines divergentes. SUD-Recherche réitère son fort scepticisme envers des promesses technologiques non étayées, ayant déjà mené à des impasses sociales, écologiques et économiques, jusqu'à la tragédie humaine. **Il n'y aura pas de miracle technologique.** Dénonçant le principe de précaution, les destructeurs de la planète misent sur le chaos en attaquant simultanément toutes nos maigres avancées, notamment par la loi d'urgence agricole. Ensemble nous avons toujours la possibilité d'agir et de contrer le lobby, coordonné par la *Agri-Food Chain Coalition*, qui est à l'œuvre.

Pour agir sur cette question des "nouveaux OGM", nous vous invitons à exprimer votre **refus de la déréglementation** aux eurodéputé·e·s siégeant pour la France en [signant la pétition](#) portée par plusieurs structures de défense de l'environnement, de l'agriculture paysanne, et de consommateurs. Et en relayant l'[appel de Pollinis](#). Résistance !

Restons mobilisé·e·s, attentif·ve·s et solidaires !

Pour nous contacter : contactinrae@sud-recherche.org

